



RAPPORT ANNUEL

2021-2022



CPA

COMPTABLES
PROFESSIONNELS
AGRÉÉS
CANADA



TABLE DES MATIÈRES

À PROPOS DE COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU CANADA.....	4
UN MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION.....	5
CONTEXTE.....	16
PERFORMANCE FINANCIÈRE.....	20
COMPRENDRE NOS PROGRAMMES ET NOS SERVICES	23
ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS	28



À PROPOS DE COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU CANADA

Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) travaille en collaboration avec les ordres de CPA des provinces, des territoires et des Bermudes, et représente la profession comptable canadienne sur les scènes nationale et internationale. La profession canadienne peut ainsi faire la promotion de pratiques exemplaires, favorables aux entreprises et à la société en général, et préparer ses membres aux défis posés par un contexte en évolution constante, marqué par des changements sans précédent. Forte de plus de 220 000 membres, CPA Canada est l'une des plus grandes organisations comptables nationales au monde. cpacanada.ca

Mission :

CPA Canada a pour mission d'agir dans l'intérêt public, de soutenir ses membres et de contribuer au développement économique et sociétal.

Vision :

Respecté dans le monde entier, le titre canadien de CPA est le titre par excellence dans le milieu des affaires et de la comptabilité.

Valeurs :

Les CPA canadiens sont des professionnels des affaires et de la comptabilité reconnus pour leur excellence et leur intégrité.

UN MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

L'exercice écoulé aura été marqué par le thème de la transition. La profession a composé avec les répercussions de la pandémie, élaboré une nouvelle grille de compétences et poursuivi son examen de la normalisation au Canada – le tout, dans le contexte de nouvelles attentes à l'égard de la présentation d'information sur les questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). En outre, à l'échelle du pays, certains impératifs – vérité et réconciliation, diversité, équité et inclusion – nous interpellent toutes et tous.

Dans ce paysage en évolution, nous avons misé sur la collaboration au sein de la profession pour faire face aux problèmes émergents et maintenir une longueur d'avance.

Nous sommes convaincus que nous allons dans la bonne direction. Face au changement, une constante demeure : l'engagement inébranlable de la profession, résolue à créer de la valeur pour les CPA et à renforcer la confiance qu'inspirent nos systèmes économique et financier.

Une solide collaboration est gage de résultats notables. Afin d'assurer la pertinence de la profession, CPA Canada et les ordres de CPA des provinces, des territoires et des Bermudes (ci-après, les ordres) se sont attelés à un large éventail de chantiers, particulièrement la formation préagrément. Ensemble, nous nous employons à clarifier nos responsabilités respectives et à remplir nos rôles complémentaires dans une optique de résilience et de réussite.



RICHARD OLFERT
FCPA, FCA, IAS.A
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION



PAMELA STEER
FCPA, FCA, CFA
PRÉSIDENTE ET CHEF
DE LA DIRECTION

Une solide collaboration est gage de résultats notables.



CPA Canada souligne le travail assidu et la contribution de ses employés dévoués, tout comme les efforts de ses bénévoles, de ses partenaires et de ses commanditaires, qui font valoir leurs points de vue.

Dans cette rétrospective du dernier exercice, nous ne saurions passer sous silence l'apport de Charles-Antoine St-Jean, FCPA, qui a quitté ses fonctions de président et chef de la direction le 31 mars 2022. Durant cette période d'incertitude, il a su travailler sans relâche à préparer la profession pour l'avenir.

Conscients que la profession n'exerce pas en vase clos, nous échangeons en son nom avec les membres, le gouvernement fédéral, les organisations comptables internationales, les autorités de réglementation, les normalisateurs, les employeurs de tous les secteurs et le milieu universitaire.

La direction de CPA Canada s'engage à favoriser une collaboration intégrée afin que la profession demeure souple et sensible aux besoins en évolution de ses parties prenantes.

À titre de président du Conseil d'administration et de présidente et chef de la direction de CPA Canada, nous sommes convaincus que la profession saura saisir les nombreuses occasions qui se présenteront à elle.



QUELQUES POINTS SAILLANTS

AGIR DANS L'INTÉRÊT PUBLIC

Les CPA et des organisations de tout le pays se sont tournés vers la profession pour obtenir des informations et des conseils sur des questions fiscales, sur la continuité des activités et sur d'autres difficultés découlant de la pandémie. Forte des commentaires de professionnels en exercice et de l'expertise de comités bénévoles sur la fiscalité, CPA Canada a soumis au gouvernement fédéral des points pertinents pour la profession et pour le public. Nous avons ainsi soumis à l'Agence du revenu du Canada (ARC) de nombreuses questions d'administration fiscale. Des discussions ont également eu lieu avec le ministère des Finances, à qui nous avons présenté des mémoires sur les modifications fiscales proposées, notamment celles du budget fédéral 2021-2022.

Il est primordial pour CPA Canada de resserrer les liens avec les organismes fédéraux comme le ministère des Finances et l'ARC afin de faire progresser l'élaboration de politiques favorables aux particuliers, aux entreprises et à l'économie.

Dans le sillage de démarches menées en amont, le Sénat a appuyé dans un rapport notre plaidoyer en faveur d'un examen complet du système fiscal fédéral. Nous avons aussi invité le gouvernement fédéral à élaborer une stratégie d'adaptation aux changements climatiques, et nous avons été entendus. Une telle stratégie sensibilisera les parties prenantes et renforcera les capacités d'adaptation, d'où des retombées positives multisectorielles, à l'échelle du pays.

Par ailleurs, nous avons travaillé avec les ordres, le gouvernement fédéral et des partenaires internationaux pour renforcer les cadres fiscaux et mieux lutter contre la criminalité financière. Ainsi, CPA Canada et CPABC ont présenté des mémoires et des témoignages à la Commission d'enquête sur le blanchiment d'argent en Colombie-Britannique (Commission Cullen).

N. B. : *En juin 2022, la Commission Cullen a déposé son rapport final, qui contient 101 recommandations, dont 13 sont destinées au milieu de la comptabilité (10 à CPABC, une à CPA Canada et deux au gouvernement de la Colombie-Britannique). CPA Canada et CPABC prendront le temps d'analyser les conclusions et recommandations de la Commission Cullen.*

CPA Canada estime que les registres sur la propriété effective et un cadre national de dénonciation des infractions sont essentiels pour améliorer la transparence des entreprises et harmoniser le régime canadien de lutte contre le blanchiment d'argent – un fléau qui mine l'économie, ronge la société et ébranle l'intégrité de notre système financier – avec les pratiques exemplaires à l'international.

Parallèlement, la profession a poursuivi ses initiatives pour outiller les Canadiens sur le plan financier et mieux les informer, afin qu'ils puissent prendre des décisions éclairées. Grâce au Programme de littératie financière de CPA Canada – qui compte sur un réseau de CPA bénévoles dévoués, mais aussi sur le concours des ordres, de partenaires dans le milieu et de commanditaires –, un millier d'ateliers virtuels ont été présentés à 70 000 participants de tous les horizons : enfants, aînés, nouveaux arrivants, membres des communautés autochtones et travailleurs.

Grâce au soutien des ordres et en collaboration avec les groupes autochtones, les gouvernements, les enseignants, les fournisseurs de services financiers et les employeurs, la profession comptable est bien placée pour aider les Canadiens à prendre en main leurs finances.



L'International Sustainability Standards Board (ISSB) a établi sa présence au Canada. Emmanuel Faber, président, ISSB, et Pamela Steer, présidente et chef de la direction, CPA Canada, lors de la cérémonie d'inauguration qui s'est tenue à Montréal.

PRÔNER UN AVENIR PLUS DURABLE

L'établissement au Canada d'un bureau du Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité (International Sustainability Standards Board – ISSB) représente une belle victoire, à l'heure où tous les regards se tournent vers les questions ESG.

Au nom de la profession, nous avons pris les devants et mobilisé des entités des secteurs privé et public pour faire pencher la balance et amener l'IFRS Foundation à choisir Montréal pour y fonder un de ses centres. Cette décision, qui fait du Canada un acteur à part entière d'un écosystème d'information sur la durabilité, témoigne de la confiance qu'inspire notre pays, appelé à renforcer le rayonnement de l'ISSB.

N. B. : *En juin 2022, l'ISSB a entrepris ses activités à Montréal.*

Grâce à l'ancrage montréalais de l'ISSB, l'expertise et les points de vue d'ici seront pris en compte dans la mise au point de normes axées sur l'uniformité et la comparabilité. Nombre de pays et d'organisations font des promesses de carboneutralité et prennent d'autres engagements pour relever les défis sociétaux, d'où l'importance d'un cadre mondial de normes d'information sur la durabilité.

Membres du Réseau des organisations comptables de l'Association pour la comptabilité durable (ACD) du prince de Galles, nous nous sommes engagés à atteindre la carboneutralité et à proposer aux CPA des outils pour y parvenir eux aussi. Par l'entremise de la Global Accounting Alliance (GAA), nous avons aussi lancé un appel à l'action sur le thème *Nature is Everyone's Business* (La nature est l'affaire de tous) pour plaider en faveur de la protection et de la restauration de la nature.

CPA Canada est fière de faire partie de réseaux internationaux respectés du milieu de la comptabilité, qui s'emploient à bâtir des économies résilientes. Certains détenteurs du titre canadien de CPA, membres de notre équipe de direction et bénévoles, siègent aux conseils et aux comités de plusieurs organisations comptables internationales, notamment la GAA, l'International Federation of Accountants (IFAC) et la Confederation of Asian and Pacific Accountants (CAPA).

Récemment, CPA Canada et l'IFAC ont fait enquête sur le marché des instruments d'emprunt durables, évalué à 1 000 G\$ US. Leur rapport, qui présente les tendances, difficultés et occasions qui s'y esquissent, se penche sur l'émission de tels instruments, sur la présentation d'information à ce propos et sur la certification de l'information en question.

SOUTENIR LE PROCESSUS DE NORMALISATION

En mai 2021, le Conseil de surveillance de la normalisation comptable (CSNC) et le Conseil de surveillance de la normalisation en audit et certification (CSNAC) ont entrepris un examen de la normalisation au pays. Comme une vingtaine d'années s'étaient écoulées depuis un tel questionnement, il a été décidé de créer le Comité d'examen indépendant de la normalisation au Canada (CEIN) pour évaluer le cadre de gouvernance.

Des normes d'information financière et de certification établies avec rigueur concourent indéniablement à la solidité des marchés financiers et permettent de répondre aux besoins et aux attentes en évolution d'un éventail de parties prenantes.

Dans le cadre d'une consultation menée par le CEIN, notre Conseil d'administration a soumis une lettre sur le soutien aux efforts de normalisation au Canada ainsi que sur le renforcement du processus de normalisation et de l'indépendance des normalisateurs, tout en encourageant le CEIN à formuler des recommandations tournées vers l'avenir.

Notre organisation adhère à la recommandation du CEIN, qui propose d'établir une autorité canadienne de normalisation en durabilité.

N. B. : *En juin 2022, les deux conseils de surveillance de la normalisation ont annoncé qu'ils approuvaient la création du Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité (CCNID).*

CPA _____
**TRACER LA VOIE POUR
L'AVENIR DE LA PROFESSION :**
LA GRILLE DE COMPÉTENCES CPA 2.0

La *Grille 2.0* traduit la vision d'avenir de la profession.
Elle définit les compétences requises en vue d'obtenir le titre canadien de CPA.

GRILLE 2.0

DONNER DE LA FORMATION DE GRANDE QUALITÉ

En mars 2022, après deux ans d'analyses et de consultations auprès de quelque 3 100 employeurs, formateurs, étudiants et membres de tout le pays, la profession a publié une nouvelle grille de compétences.

La *Grille de compétences 2.0 (Grille 2.0)* établit les bases du programme d'agrément CPA. Il s'agit d'un guide pour repenser les habiletés et compétences requises, et transformer la formation, afin que les CPA soient tournés vers l'avenir. La *Grille 2.0*, qui se veut souple, permettra à la profession de concilier les compétences traditionnelles et la nécessité de suivre le rythme de l'évolution technologique et des priorités sociales.

Dans la foulée, la profession a lancé le projet pluriannuel Agrément 2.0, qui déterminera l'incidence de la nouvelle grille sur le processus d'agrément et de formation des CPA, afin d'établir où, quand et comment les habiletés et compétences définies dans la *Grille 2.0* seront acquises et évaluées.

CPA Canada tient également à remercier les équipes qui ont rendu possibles les séances de mai et de septembre 2021 de l'Examen final commun (EFC). Leurs efforts ont permis à de nombreux candidats de poursuivre leur cheminement vers l'obtention du titre de CPA et de progresser dans leur carrière. Félicitations à toutes celles et à tous ceux qui ont réussi!

Des rendez-vous marquants comme le Congrès national L'UNIQUE se sont déroulés en mode virtuel et des contenus de qualité supérieure ont été offerts grâce aux efforts, à l'expertise et au soutien des bénévoles et des employés de CPA Canada, et des ordres. CPA Canada s'engage à faire évoluer ses offres et ressources de perfectionnement professionnel. Ainsi, le Symposium sur les facteurs ESG a été tenu en juin 2022 et le Programme fondamental d'impôt a été remanié. Le tout a donné lieu à une participation record.

PUBLIER DES DOCUMENTS DE RÉFLEXION

En collaboration avec des employeurs, les ordres et des experts, la profession a publié des études et des indications pour tenir les CPA au fait des tendances et des pratiques exemplaires. Nous avons recueilli divers points de vue auprès de nos comités consultatifs et au moyen de sondages et de consultations, notamment grâce au projet Voir demain : Réimaginer la profession. Au cours de l'exercice, les thèmes de la durabilité, des données, de la technologie et de l'innovation ont été à l'honneur.

CPA Canada a collaboré avec l'Institute of Chartered Accountants of Scotland, le Conseil des normes internationales de déontologie comptable (International Ethics Standards Board for Accountants - IESBA) et l'IFAC pour préparer quatre rapports où il est souligné que la complexité du milieu professionnel, les perturbations numériques ainsi que la mésinformation et la désinformation renforcent la nécessité d'un leadership éthique, garant de la confiance et de la valeur.





REGARD SUR L'EXERCICE EN COURS ET L'AVENIR

Une période charnière s'amorce pour CPA Canada, les ordres et divers collaborateurs. Partout au sein de la profession, nous avons des défis à relever et des occasions à saisir. Surtout, notre objectif commun demeure : voir les CPA réussir, aujourd'hui et demain. L'arrivée de la *Grille 2.0* nous amènera à nous concerter avec les ordres pour en assurer la mise en œuvre au fil des ans.

CPA Canada poursuivra sa collaboration avec des organismes mondiaux tels que l'IFAC et la GAA. Au Canada comme ailleurs, nous renforcerons la confiance et le respect que suscite la profession, ainsi que la pertinence de ses points de vue sur des questions d'intérêt public comme les enjeux ESG, le virage numérique, l'innovation et la prise de décisions éthiques.

La profession s'emploie à repenser le virage vers un avenir durable. Le Canada se démarquera, dans le cadre de l'établissement d'un processus de normalisation de l'information sur la durabilité : nous sommes impatients de voir se concrétiser l'élaboration de normes au centre montréalais de l'ISSB.

De même, CPA Canada s'intéresse vivement aux recommandations supplémentaires découlant du processus de consultation mené par le CEIN, lesquelles visent à faire en sorte que les démarches de normalisation, au Canada, demeurent pertinentes et évolutives.

À l'interne, nous avons pour priorité de privilégier un modèle de fonctionnement inclusif et tourné vers demain, gage d'une valeur soutenue, couplée à une culture innovante et constructive. L'aide apportée aux employés pour renforcer leurs compétences ainsi que les améliorations aux outils technologiques et aux processus de l'organisation viendront asseoir notre pérennité.

Au cœur de tous les secteurs, la profession comptable canadienne jouit d'une vaste portée et s'appuie sur une expertise étendue. CPA Canada continuera à collaborer avec les ordres afin de déterminer comment faire avancer la profession et tirer parti de notre sagesse collective. Ensemble, continuons à bâtir une profession dynamique, respectée et fiable, qui contribue à des résultats percutants, ici comme à l'étranger.

SOUCI DE GOUVERNANCE

Sur le thème de la transition, le Conseil d'administration a évolué lui aussi. Richard Olfert, FCPA, FCA, IAS.A, nouveau président, a succédé à Amanda Whitewood, FCPA, FCMA; il est secondé par Beth Wilson, FCPA, FCA, IAS.A, à la vice-présidence. M. Olfert et Mme Wilson sont entrés en fonction après l'assemblée générale annuelle de CPA Canada, en septembre 2021.

M. Olfert fait profiter le Conseil de sa grande expérience, lui qui fournit depuis 30 ans ses perspectives éclairées à des entités des secteurs public, privé et sans but lucratif au Canada. Mme Wilson apporte d'indéniables atouts, acquis dans des postes de direction en cabinet et comme membre de conseils d'administration.

Deux nouveaux administrateurs se sont joints au Conseil depuis l'assemblée annuelle : Emilio Boulianne, Ph. D., FCPA, IAS.A (Québec) et Darrell Jones, MBA, FCPA, FCMA, IAS.A (Alberta).



Richard Olfert lors de l'assemblée générale annuelle, tenue en septembre 2021.

CLARIFICATION DES RÔLES

Le Conseil d'administration de CPA Canada veille à l'orientation stratégique de l'organisation, et CPA Canada collabore avec les ordres pour faire progresser la profession.

Depuis l'unification, ce partenariat est guidé par l'Accord de collaboration, signé par CPA Canada et les ordres, en cours de révision dans le cadre de l'examen continu, par la profession, de son système de gouvernance. Au fil des ans, la profession s'est adaptée à un éventail de forces nouvelles et grandissantes. Riche en occasions et en défis, ce contexte exige une clarification des rôles pour CPA Canada et les ordres.

Une fois remanié, l'Accord de collaboration définira le rôle révisé des parties et les responsabilités qui s'y rattachent pour que la profession aille de l'avant sur une voie positive et productive.

NOUVELLE PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Un cabinet-conseil en recrutement a aidé le Conseil d'administration dans sa quête d'une nouvelle personne pour occuper le poste de président et chef de la direction. Diverses parties ont participé à la démarche, dont des dirigeants de CPA Canada et des ordres, afin de déterminer le profil idéal pour le poste.

En mars 2022, le Conseil a approuvé la nomination de Pamela Steer, FCPA, FCA, CFA, nouvelle présidente et chef de la direction, qui est entrée en fonction en avril. Mme Steer, qui priorise la collaboration, la confiance et la transparence, s'est distinguée par un parcours exceptionnel axé sur la transformation organisationnelle, la culture positive et la durabilité.



CONTEXTE

Dans un contexte en évolution rapide, CPA Canada entend fournir des services utiles à la profession comptable canadienne, et, notamment, aux ordres des provinces, des territoires et des Bermudes, ainsi qu'à leurs membres et aux autres parties prenantes.

Ensemble, nous représentons des professionnels hautement qualifiés qui, en tout temps, respectent les normes les plus élevées en matière d'information financière et de déontologie, et appliquent les pratiques exemplaires. Et grâce à notre expertise collective, nous faisons progresser les politiques publiques afin d'apporter des retombées positives à la population et de favoriser le développement économique et social du Canada.

Les dirigeants et les responsables de la gouvernance de CPA Canada s'assurent d'outiller l'organisation pour optimiser son efficacité à long terme. Il s'agit de renforcer les capacités dans des domaines clés et, aussi, de bien cerner, évaluer et contrôler les risques organisationnels, dans une optique de gestion et de planification financière rigoureuses. La capacité de réagir correctement et rapidement aux éléments prévus et imprévus est également essentielle à notre succès.

INVESTISSEMENTS DANS LA TRANSFORMATION DES ACTIVITÉS

La profession cherche sans cesse à moderniser les moyens de créer de la valeur ou à en développer de nouveaux. Avec l'approbation du Conseil d'administration, nous avons établi un plan d'investissement dans des initiatives et des secteurs stratégiques ciblés pour jeter les bases des capacités et des ressources essentielles à long terme.

Lors de l'exercice précédent, le Conseil d'administration a autorisé l'affectation interne d'une tranche de 21,0 M\$ de l'actif net à la réalisation des initiatives stratégiques futures de l'organisation. Pendant l'exercice considéré, des charges

de 1,9 M\$ ont été engagées. Le Conseil a autorisé l'affectation interne d'une tranche supplémentaire de 2,0 M\$ de l'actif net. À la date de clôture, le solde de l'actif net grevé d'affectations internes pour la réalisation des initiatives stratégiques était de 21,1 M\$. Au 31 mars 2022, le Conseil avait approuvé des dépenses futures de 5,4 M\$ pour certaines initiatives stratégiques.

Plusieurs initiatives organisationnelles sont visées par ce financement, qui comporte des fonds répartis sur cinq ans dans le cadre de la contribution de CPA Canada à la Fiducie d'entiercement de la coalition des Champions canadiens pour couvrir les coûts de démarrage et les coûts initiaux de fonctionnement du centre de l'ISSB à Montréal. Mentionnons aussi le soutien à un examen indépendant de la normalisation au Canada, un exercice qui n'a pas été réalisé depuis plus de 20 ans. Des ressources seront aussi consacrées au renforcement de nos activités fondamentales et de notre infrastructure technologique, notamment la cybersécurité, les coûts de démarrage du CCNID ainsi que les investissements dans le programme d'agrément et dans certains programmes de certification.

ÉQUIPE ET CULTURE AXÉES SUR LA PERFORMANCE

Nous entendons favoriser une culture organisationnelle plus positive et inclusive que jamais. Une initiative pluriannuelle de nature prospective est en cours, en vue de créer et de mettre en œuvre une feuille de route de transformation organisationnelle. Il s'agira de mettre en place une vision du monde du travail et de la main-d'œuvre de demain pour favoriser le développement d'une organisation tournée vers l'avenir, axée sur la pérennité et hautement performante. Ces efforts contribueront à la refonte de l'écosystème de travail pour conjuguer flexibilité et agilité.

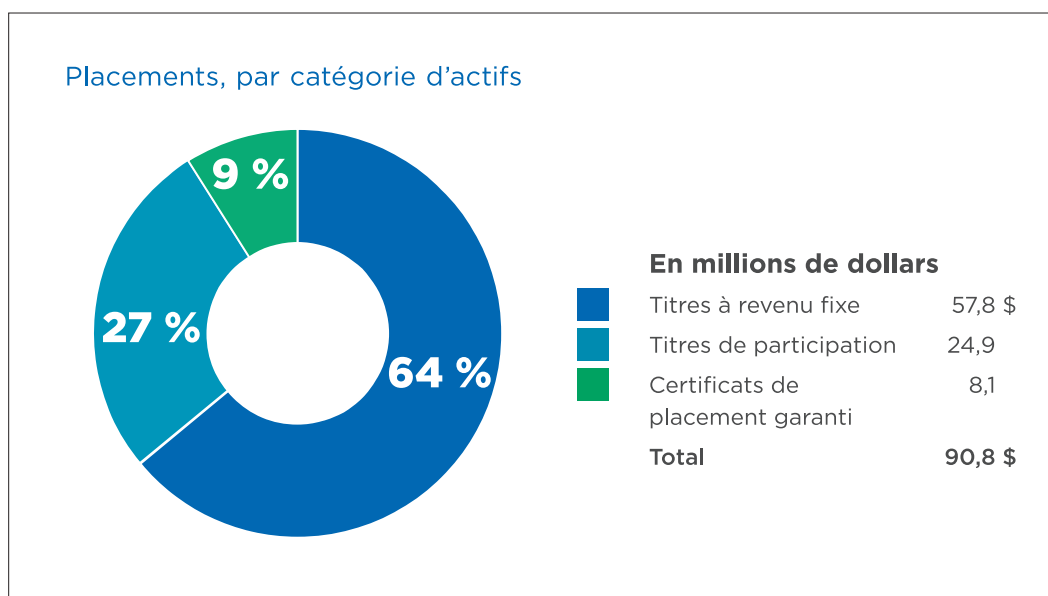
GESTION DU RISQUE ORGANISATIONNEL

La gestion des risques auxquels est exposée CPA Canada suppose la collaboration du Conseil d'administration, de la direction et du personnel de tous les échelons. CPA Canada fait évoluer son programme de gestion des risques, qui s'appuie sur un cadre, une gouvernance structurée et un examen régulier par la direction et le Conseil. L'organisation renforce ainsi l'évaluation régulière de son environnement opérationnel et cerne les principaux risques qui pourraient nuire à sa réputation, à sa performance et à ses objectifs stratégiques.

CAPACITÉ DE PRODUIRE DES RÉSULTATS

Ressources financières et situation de trésorerie

CPA Canada bénéficie d'une position financière solide grâce à sa saine situation de trésorerie (37,6 M\$), mais aussi à l'attention qu'elle accorde à la préservation du capital et aux liquidités. L'organisation détient un portefeuille de 90,8 M\$, composé de certificats de placement garanti (8,1 M\$), de titres à revenu fixe (57,8 M\$) et de titres de participation (24,9 M\$).



Actif net et fonds affectés

L'actif net au 31 mars 2022 s'élevait à 93,1 M\$, dont 68,6 M\$ d'actif net non affecté; 21,1 M\$ d'actif net grevé d'affectations internes, réservé par le Conseil d'administration pour réaliser des initiatives organisationnelles; et 3,4 M\$ en immobilisations. L'augmentation de l'actif net de 14,8 M\$ tient surtout à la réévaluation des obligations au titre des avantages sociaux futurs en raison de la hausse des taux d'intérêt, et à l'excédent de 4,8 M\$ des produits sur les charges pour l'exercice clos le 31 mars 2022.

L'actif net non affecté est nécessaire à la constitution d'un capital suffisant pour permettre à CPA Canada de faire face à tout risque financier imprévu important et de tirer parti de nouvelles possibilités intéressantes. L'actif net non affecté peut également servir à stabiliser, dans une certaine mesure, le montant de la cotisation annuelle des membres.

Le Comité des finances, d'audit et de gestion des risques vérifie, chaque exercice, au nom du Conseil d'administration, si le niveau de l'actif net non affecté est approprié. Conformément à sa politique sur l'actif net, CPA Canada garde en actif net non affecté l'équivalent de six à neuf mois de dépenses de fonctionnement annuelles, soit de 52 M\$ à 93 M\$. L'actif net non affecté actuel, de 68 M\$, se situe dans cette fourchette.

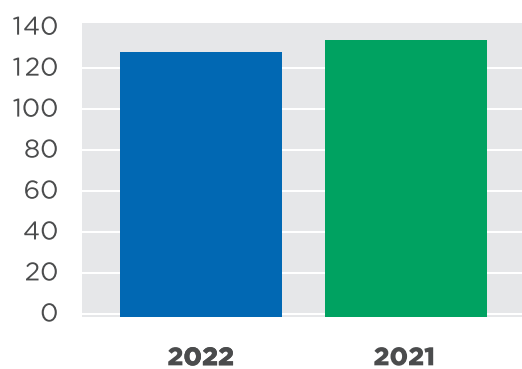


PERFORMANCE FINANCIÈRE

À l'exercice 2021-2022, nos activités ont donné lieu à un excédent de 4,8 M\$ des produits sur les charges, ce qui correspond à une baisse de 12,3 M\$ (72 %) comparativement à l'exercice précédent.

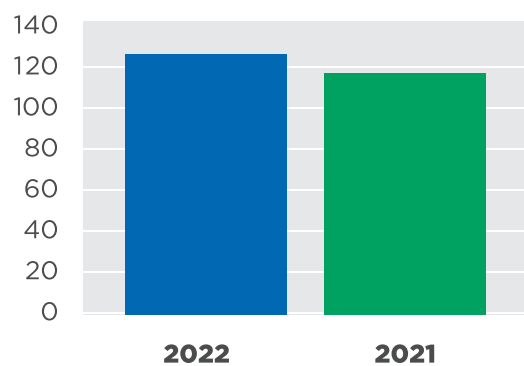
Total des produits

En millions de dollars



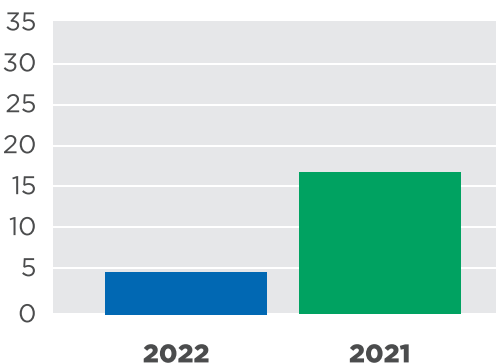
Total des charges

En millions de dollars



Excédent des produits sur les charges

En millions
de dollars

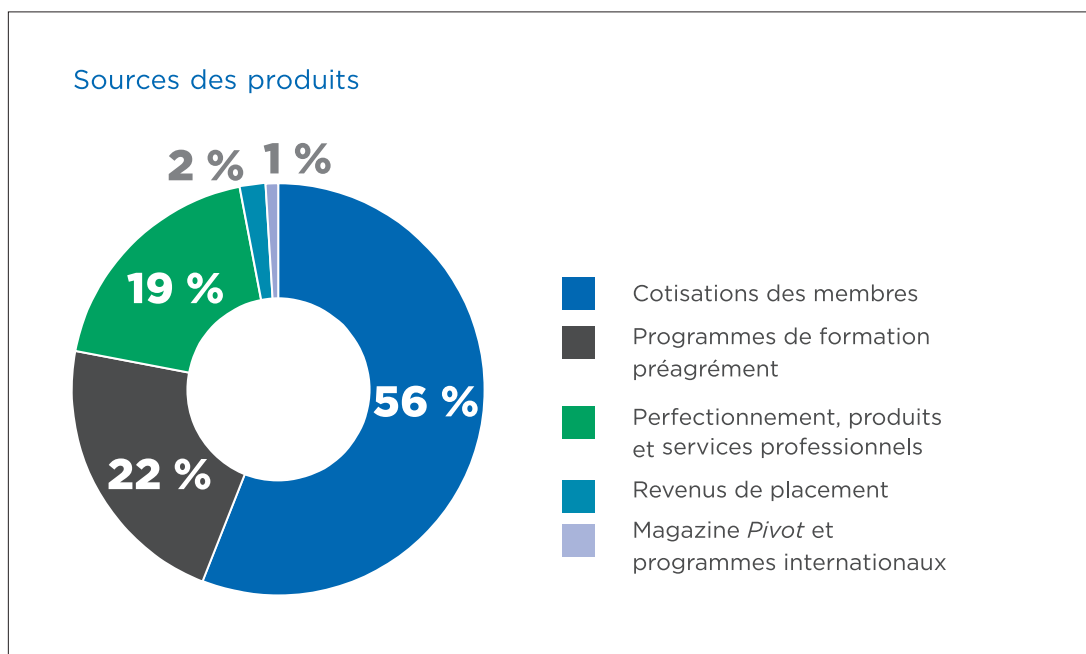


Produits

Le total des produits de toutes provenances, soit 128,4 M\$ contre 132,9 M\$ à l'exercice précédent, a diminué de 4,5 M\$ (3 %). Cette baisse tient surtout à une diminution de 6,2 M\$ des revenus de placement par rapport à l'exercice précédent.

Le total des produits hors revenus de placement¹ de 125,8 M\$ a augmenté de 1,7 M\$ (1 %) par rapport à l'exercice précédent, en raison surtout de la croissance des produits tirés des programmes de formation, à la faveur de la hausse du nombre de candidats à l'EFC, ainsi que de la progression des produits provenant des cotisations. Ces facteurs ont été partiellement compensés par une baisse des produits issus des activités de perfectionnement, des produits et des services professionnels.

¹ Le total des produits hors revenus de placement de 125,8 M\$ (124,0 M\$ au 31 mars 2021) a été rajusté en déduisant les revenus de placement de 2,6 M\$ (8,9 M\$ au 31 mars 2021) du total des produits de 128,4 M\$ (132,9 M\$ au 31 mars 2021). Nous sommes d'avis que le total des produits hors revenus de placement est une mesure financière non conforme aux PCGR qui reflète le résultat des activités courantes et permet aux lecteurs de mieux comprendre le point de vue de la direction sur la performance de CPA Canada. Cette mesure accroît aussi la comparabilité des informations sur notre performance financière pour l'exercice clos le 31 mars 2022 avec celles pour l'exercice précédent. Les mesures non conformes aux PCGR n'ont pas de signification normalisée en vertu des PCGR et pourraient donc ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres organisations.



Charges

À l'exercice 2021-2022, le total des charges a avoisiné les niveaux d'avant la pandémie, et le retour à ce niveau de dépenses nous semble nécessaire afin de favoriser la valeur à long terme et la pérennité de la profession et, aussi, de préparer les membres pour l'avenir.

Le total des charges, qui s'élevait à 123,6 M\$, a augmenté de 7,9 M\$ (7 %) par rapport à l'exercice précédent. Cette progression s'explique principalement par les coûts plus élevés des programmes de formation en raison du plus grand nombre d'étudiants, par des investissements accrus dans les technologies, et par des coûts plus élevés liés au personnel, le tout en vue d'offrir davantage de valeur aux membres. Ces facteurs ont été partiellement compensés par des coûts plus faibles sur le plan des services professionnels.



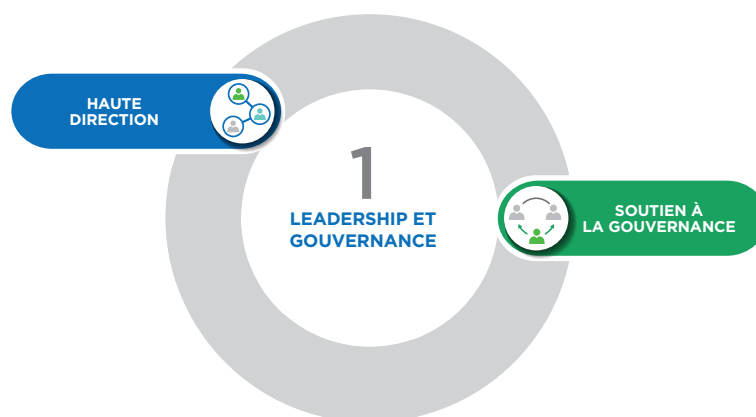
COMPRENDRE NOS PROGRAMMES ET NOS SERVICES

CPA Canada, l'une des organisations comptables nationales les plus importantes au monde, est une voix respectée dans les domaines des affaires et de l'enseignement, de même que dans la fonction publique et le secteur des organismes sans but lucratif. L'organisation travaille en collaboration avec les ordres de CPA des provinces, des territoires et des Bermudes ainsi que les autres parties prenantes. À l'échelle internationale, elle collabore avec diverses organisations comptables, organisations alliées et autres entités et instituts professionnels pour renforcer la profession comptable partout dans le monde.

Dans le cadre de l'examen continu de la valeur que nous apportons à la profession canadienne de CPA et à d'autres parties prenantes, nous avons passé en revue nos programmes et services. Fondée sur la perspective du service, cette revue aidera l'organisation à continuer d'agir dans l'intérêt public et de générer de la valeur pour les détenteurs du titre canadien de CPA en faisant de CPA Canada une source de confiance, un centre de connaissances et une voix influente.

On peut grouper ainsi nos programmes et services, d'après nos domaines d'action.

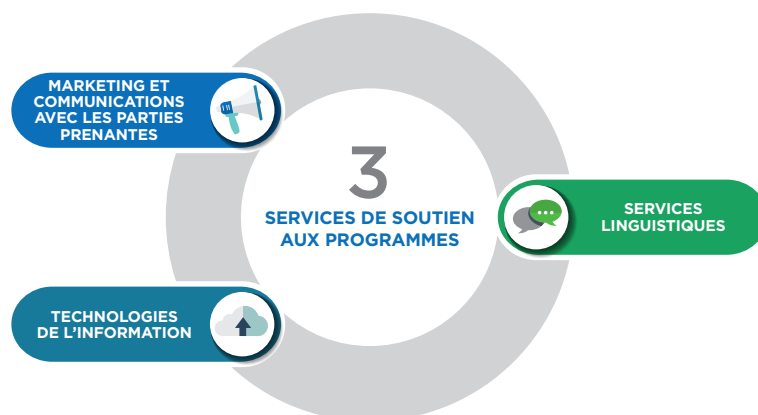
1. Les **mécanismes de leadership et de gouvernance** visent à offrir un soutien à la direction et à la gouvernance au sein de CPA Canada (le Conseil d'administration et ses comités, par exemple, en sont les acteurs). S'y ajoute la collaboration avec les entités de gouvernance de l'ensemble de la profession, notamment le Conseil des présidents et le Conseil des chefs de la direction. Il s'agit de pouvoir compter sur une structure de gouvernance claire et efficace, pour participer pleinement à l'environnement CPA.



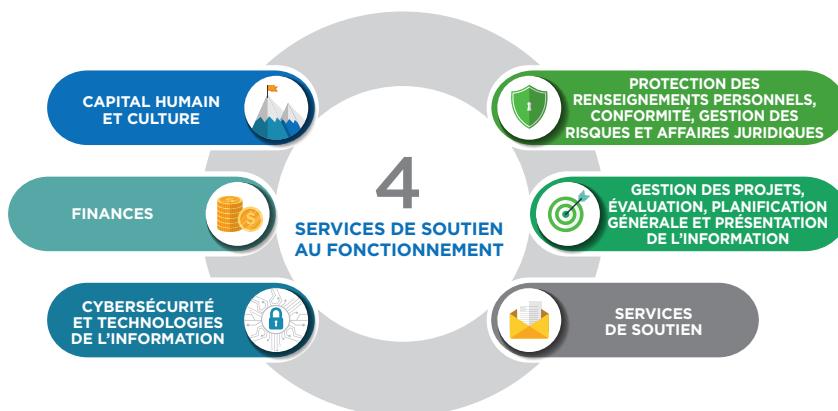
2. Les **programmes axés sur le public** fournissent des services aux ordres, aux CPA canadiens, aux non-membres, aux bénévoles et au Conseil des chefs de la direction pour maintenir et rehausser la pertinence et l'image de marque de la profession. Ces programmes et services englobent la publication de documents de réflexion, la formation préagrément et la formation postagrément, l'établissement de normes, la participation à l'orientation des politiques publiques, la défense de l'intérêt public, dont la promotion de la littératie financière et le maintien des relations avec les gouvernements et les organismes internationaux.



3. Les **services de soutien aux programmes** fournissent des services intégrés aux équipes chargées des programmes axés sur le public, pour favoriser le rayonnement : valorisation de la marque, conception, communications générales et communications avec les parties prenantes, technologies de l'information et services linguistiques.

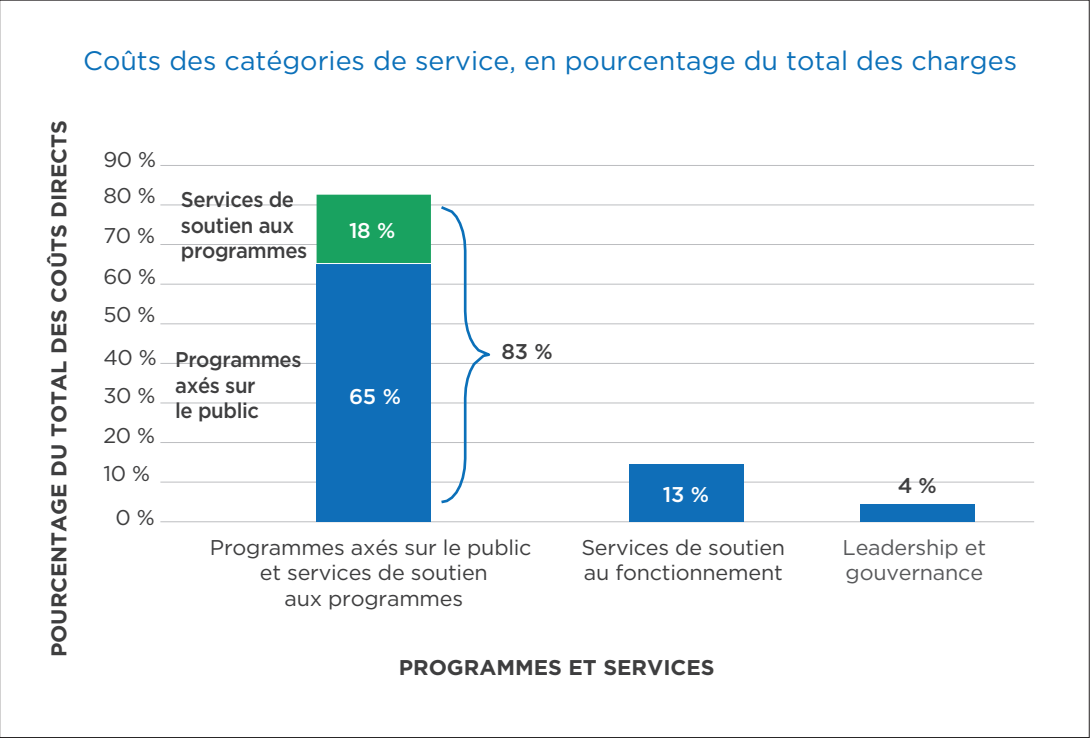


4. Les **services de soutien au fonctionnement**, présents dans toute organisation, fournissent des services à l'ensemble de CPA Canada pour soutenir la prestation des programmes axés sur le public et le fonctionnement de certains ordres provinciaux². Ils permettent aussi à CPA Canada de jouer son rôle dans l'écosystème comptable. Sont ici regroupées diverses équipes et fonctions : capital humain et culture, finances, cybersécurité et technologies de l'information, protection des renseignements personnels, conformité, gestion des risques, affaires juridiques, gestion des projets, évaluation, planification générale et présentation de l'information, et services de soutien.



² Par exemple, des services d'hébergement Web, d'administration financière, ou encore un certain niveau de soutien informatique.

CPA Canada veille à ce que les cotisations servent à créer de la valeur à long terme pour ses membres. Fondée sur la perspective du service, voici une illustration où sont ventilés les coûts directs de nos programmes et services pour l'exercice 2021-2022.



Pour l'exercice clos le 31 mars 2022





ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La responsabilité des états financiers résumés et de tous les autres renseignements présentés dans le présent rapport annuel incombe à la direction de Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada). Les états financiers résumés ont été préparés par la direction et sont tirés des états financiers audités complets, préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Ils ont aussi été approuvés par le Conseil d'administration.

La préparation de l'information financière fait partie intégrante des responsabilités générales incombant à la direction dans le cadre des activités permanentes de CPA Canada, dont la responsabilité de veiller au respect du code d'éthique de CPA Canada par tous les membres du personnel. La direction maintient un système de contrôles comptables internes destinés à fournir l'assurance raisonnable que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps opportun, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire une information financière fiable. Cette information comprend également des données fondées sur les meilleures

estimations et les meilleurs jugements de la direction.

Le Comité des finances, d'audit et de gestion des risques passe en revue les états financiers résumés et en recommande l'approbation au Conseil d'administration. En outre, le Comité des finances, d'audit et de gestion des risques rencontre périodiquement la direction de CPA Canada et les auditeurs externes, rend compte de ces entretiens au Conseil d'administration et passe en revue tout le contenu du rapport annuel.

Les états financiers résumés ci-joints ont été audités par les auditeurs dont les services ont été retenus par le Conseil d'administration sur recommandation du Comité des finances, d'audit et de gestion des risques, et dont la nomination a été ratifiée par l'assemblée générale annuelle des membres. Les auditeurs peuvent rencontrer le Comité des finances, d'audit et de gestion des risques, sans que la direction soit présente, pour discuter des résultats de leurs travaux.



Pamela Steer, FCPA, FCA, CFA
Présidente et chef de la direction

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR LES ÉTATS FINANCIERS RÉSUMÉS

Aux membres de Comptables professionnels agréés du Canada

Opinion

Les états financiers résumés, qui comprennent l'état résumé de la situation financière au 31 mars 2022, les états résumés des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que la note complémentaire, sont tirés des états financiers audités de Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) pour l'exercice clos le 31 mars 2022.

À notre avis, les états financiers résumés ci-joints constituent un résumé fidèle des états financiers audités, conformément aux critères décrits dans la note complémentaire.

États financiers résumés

Les états financiers résumés ne contiennent pas toutes les informations requises par les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. La lecture des états financiers résumés et du rapport de l'auditeur sur ceux-ci ne saurait par conséquent se substituer à la lecture des états financiers audités de CPA Canada et du rapport de l'auditeur sur ces derniers.



Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Toronto (Ontario), le 16 juin 2022

Les états financiers audités et notre rapport sur ces états

Nous avons exprimé une opinion non modifiée sur les états financiers audités dans notre rapport daté du 16 juin 2022.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers résumés

La direction est responsable de la préparation des états financiers résumés conformément aux critères décrits dans la note complémentaire.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion indiquant si les états financiers résumés constituent un résumé fidèle des états financiers audités, sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre conformément à la Norme canadienne d'audit (NCA) 810, *Missions visant la délivrance d'un rapport sur des états financiers résumés*.

État résumé de la situation financière

Au 31 mars

	2022 (en milliers de dollars)	2021 (en milliers de dollars)
ACTIF		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	37 597 \$	32 014 \$
Créances et autres actifs	8 513	16 408
Placements	90 775	82 257
Immobilisations	5 033	5 860
	141 918 \$	136 539 \$
PASSIF		
Fournisseurs et charges à payer	19 425 \$	20 018 \$
Produits reportés	12 259	10 152
Avantages sociaux futurs	15 446	26 113
Avantages locatifs incitatifs reportés	1 681	1 970
	48 811	58 253
ACTIF NET		
Investi en immobilisations	3 442	3 992
Grevé d'affectations internes – Initiatives stratégiques	21 093	21 000
Non affecté	68 572	53 294
	93 107	78 286
	141 918 \$	136 539 \$

Pour le Conseil,

Richard Olfert, FCPA, FCA, IAS.A
Administrateur

D. R. (Dan) Little, FCPA, FCA
Administrateur

État résumé des résultats

Exercice clos le 31 mars

	2022 (en milliers de dollars)	2021 (en milliers de dollars)
PRODUITS		
Cotisations des membres	72 006 \$	70 882 \$
Programmes de formation préagrément	28 385	26 165
Perfectionnement, produits et services professionnels	24 247	25 649
Revenus de placement	2 647	8 852
Magazine <i>Pivot</i>	698	608
Programmes internationaux	408	722
	128 391	132 878
CHARGES		
Programmes de formation préagrément	28 510	26 271
Finances et administration	27 783	23 262
Perfectionnement, produits et services professionnels	21 511	19 205
Gouvernance et relations internationales	12 511	16 007
Normalisation	12 246	11 236
Marketing, communications et affaires publiques	9 096	9 242
Recherche, orientation et soutien	6 121	5 851
Magazine <i>Pivot</i>	2 411	2 513
Initiatives stratégiques	1 907	—
Programmes de littératie financière	1 220	989
Programmes internationaux	246	1 132
	123 562	115 708
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	4 829 \$	17 170 \$

État résumé de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mars

	Grevé d'affectations			2022 (en milliers de dollars)	Grevé d'affectations			2021 (en milliers de dollars)
	Investi en immobil- isations	internes – Initiatives stratégiques	Non affecté		Investi en immobil- isations	internes – Initiatives stratégiques	Non affecté	
Solde								
d'ouverture	3 992 \$	21 000 \$	53 294 \$	78 286 \$	4 832 \$	—	55 425 \$	60 257 \$
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	—	(1 907)	6 736	4 829	—	—	17 170	17 170
Amortis- sement des immobi- lisations	(1 512)	—	1 512	—	(1 634)	—	1 634	—
Amortis- sement des incitatifs pour amé- liorations locatives reportés	277	—	(277)	—	277	—	(277)	—
Acquisition d'immobi- lisations	685	—	(685)	—	517	—	(517)	—
Crédits au titre des prestations définies – Rééval- uations et autres éléments	—	—	9 992	9 992	—	—	859	859
Virement interfonds	—	2 000	(2 000)	—	—	21 000	(21 000)	—
Solde de clôture	3 442 \$	21 093 \$	68 572 \$	93 107 \$	3 992 \$	21 000 \$	53 294 \$	78 286 \$

État résumé des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars

	2022 (en milliers de dollars)	2021 (en milliers de dollars)
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	4 829 \$	17 170 \$
Ajustements en vue de déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités de fonctionnement		
Amortissement des immobilisations	1 512	1 634
Produits de placement inscrits à l'actif	(3 568)	(3 419)
Diminution latente (accroissement latent) de la juste valeur des fonds de placement indiciaires	2 673	(5 018)
Avantages sociaux futurs	(675)	(54)
Amortissement des avantages locatifs incitatifs reportés	(289)	(289)
	4 482	10 024
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	9 409	(6 633)
	13 891	3 391
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	(29 022)	(11 970)
Produit de la vente de placements	21 399	17 529
Acquisition d'immobilisations	(685)	(517)
	(8 308)	5 042
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	5 583	8 433
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	32 014	23 581
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	37 597 \$	32 014 \$

Note complémentaire

Exercice clos le 31 mars 2022

Mode de présentation

Les présents états financiers résumés sont tirés des états financiers audités de Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) pour l'exercice clos le 31 mars 2022, qui ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

La direction a préparé les présents états financiers résumés selon les critères suivants :

- a) Les états financiers résumés comprennent un état pour chaque état des états financiers audités.
- b) Les informations contenues dans les états financiers résumés concordent avec les informations correspondantes présentées dans les états financiers audités.
- c) Les principaux sous-totaux et totaux et les principales informations comparatives des états financiers audités sont inclus.

Les états financiers audités de CPA Canada sont accessibles sur le [site Web](#) de l'organisation.





COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU CANADA
277, RUE WELLINGTON OUEST TORONTO (ONTARIO) CANADA M5V 3H2
TÉLÉPHONE : 416 977-3222 TÉLÉCOPIEUR : 416 977-8585
SERVICECLIENT@CPACANADA.CA

CPACANADA.CA/FR



CPA

COMPTABLES
PROFESSIONNELS
AGRÉÉS
CANADA